

Appendice
(V. V.)
14e Sept.

mettre une plus grande quantité dans leurs quarts, (j'en ai vu moi-même qui contenaient jusqu'à 360 livres,) et la Douane, sans faire attention à cet usage des Marchands, suppose que le quart ne contient ni plus ni moins de 280 livres. Le fait est, que les Douanes dans cette partie de la Province, conduisent les affaires avec si peu de régularité et de vigilance, que je suis parfaitement convaincu que l'on ne perçoit pas plus de la moitié des droits que l'on devrait recevoir en vertu de la loi ; par exemple, j'ai vu moi-même entrer du Tabac à 3 et 4 cents, la livre, qui en avait coûté 10 à New York. Le papier sur lequel on imprime les journaux publics, que l'on importe toujours par paquets de deux rames chaque, et qui coûte de 4½ à 5 piastres la rame, est entré à la Douane, comme si le paquet ne contenait qu'une rame ; et le droit se paie en proportion, en évaluant à 3 piastres ce qui en a coûté 8 ou 9. Le Cuir, est un autre article sur lequel on fraude considérablement le revenu. Il y a encore une foule d'autres articles d'importance, tels que Mitaines de Peau, Pelleteries, diverses espèces de Marchandises Françaises, Soie à coudre, Velours coupés &c. qui sont généralement importés sans payer aucuns droits quelconques. Je me suis donné beaucoup de peines pour constater la valeur des effets qui ont été importés des Etats-Unis dans le Haut-Canada, et d'après les meilleures sources auxquelles j'ai pu puiser, je suis pleinement convaincu que les importations de l'année dernière ne se sont pas élevées à moins de £1,500,000 courant ; sans y comprendre le Blé, la Farine ou le Lard. La moitié des importations d'épiceries vient des Etats-Unis ; il se fait en outre une grande importation de quincailleries, consistant en marteaux, scies de moulins, bèches, pèles, &c.

5.—Croyez-vous qu'il soit plus dans l'intérêt du revenu d'imposer un droit spécifique, qu'un droit *ad valorem* ?—Un droit spécifique, sans contredit.

APPENDICE No. 1.

ETAT des importations du Sel des Etats-Unis dans le Haut-Canada pendant l'année 1840, (auquel il est fait allusion dans le témoignage qui précède.)

	Port de	Minots importés. Trimestre expiré.				Total Minots.
		5e Avril, 1840.	5e Juillet, 1840,	5e Octobre, 1840.	5e Janvier, 1841.	
1	Amherstburg,	293	1,300	390	1,983
2	Bath.	300	280	580
3	Belleville,	1114	1,126	2,240
4	Brockville,	464	608	1,072
5	Burlington Bay,	2,695	1,350	13,410	14,705	32,160
6	Bond Head et Darlington,
7	Chatham,	380	255	989	1,624
8	Chippewa,	150	78	27½	50	350½
9	Cobourg,	1,795	907	41	620	3,363
10	Cornwall,	10	12	22
11	Fort Erie,	55	35	166	181	437
12	Gananoque,	1,076	1,076
13	Goderich,	120	275	470	270	1,135
14	Hallowell,	1,060	1,060
15	Kingston,	5,628	2,407	6,895	14,930
16	Maitland,
17	Maria Town,	100	65	165
18	Niagara,	279½	1,298½	910	2,488
19	Newcastle et Trent,	100	5	625	730
20	Oakville,	1,209	1,209
21	Port Burwell,	171	1,588	1,759
22	Port Colborne,	340	340	446	3,126
23	Port Credit,	2,535	2,535
24	Port Dalhousie,	920	1,128	630	4,355	7,031
25	Port Dover,	2,850	1,050	3,930
26	Port Stanley,	6,118	5,080	11,198
27	Port Talbot,
28	Port Sarnia,	10	982	992
29	Penitanguishene,	80	2,223	2,303